

charitable prêtre s'était occupé de le placer dans un orphelinat.

Que se passe-t-il dans ces natures viciées ? Et comment faire entrer quelque notion morale dans ces milieux où il semble que soit étouffé tout sentiment autre que celui de satisfaire la brute par tous les moyens, sans faire jamais aucun cas de la justice d'un acte ou de son ignominie ? L'épouvanter qui sort de ce procès est telle que même les journaux les moins soucieux, à l'ordinaire, de rechercher les causes morales des procès criminels, s'arrêtent à celui-ci. Pendant que la *Bataille*, impuissante à raisonner sur le fait, croit s'en tirer en parlant d'une fatalité de nature, qui produit chez certains êtres une criminalité invincible, pendant qu'elle exalte la vertu chez les autres, le *Mot d'Ordre* cherche un autre remède. Il n'acquit pas, lui, comme la *Bataille* et le criminaliste italien Lombroso, que le type criminel existe comme il y a un type saxon ou arabe, et c'est au milieu qu'il s'en prend pour fixer la responsabilité.

Certes, le milieu a incontestablement son importance. Mais là n'est pas toute l'explication ni, par suite, dans le changement de ce milieu, tout le remède. Aussi bien, comment changer un milieu, sans y faire entrer par l'enseignement autre chose que ce qu'il récèle. Or, parce que, dans le cas qui nous occupe, il semble que le jeune Berland ait été d'abord corrompu par sa mère. M. Lepelletier, du *Mot d'Ordre*, réclame la substitution de l'État aux parents, quand ceux-ci seront suspects de ne pas être d'un bon exemple pour leurs enfants.

“ Les maisons de correction et les établissements similaires, dit-il, doivent être repris en sous-œuvre. Il faut suspendre les droits du père et de la mère lorsque leur pouvoir est impuissant ou que leur exemple est mauvais. Il faut mettre en traitement, comme un corps malade, l'esprit vicié de l'hôte futur des bagnes. La moralité de cette triste affaire de Courbevoie, c'est de combattre la fatalité de l'hérédité par la force raisonnée de l'éducation ; c'est aussi la théorie de l'application souveraine du milieu : isolez ces jeunes êtres déjà gangrenés et vous préviendrez la contagion en même temps que vous assurerez leur propre guérison. Il vaut mieux redresser des âmes de huit ans, mal venues, mal poussées, discornues et boiteuses, que de couper des têtes quand elles ont vingt ans.”

Voilà donc où son contraints d'en arriver ceux qui, par des lois odieuses, ont décidé que l'enfant deyait “ appartenir à l'Etat avant d'ap-

artenir à la famille ” ; mais l'Etat lui-même où puisera-t-il cette “ force raisonnée de l'éducation ” destinée à combattre “ la fatalité et l'hérédité dans le crime ? ” Sera-t-il dans les manuels civiques de la morale indépendante où l'on apprend qu'il n'y a point de Dieu personnel et justicier ? Comprendra-t-on enfin que le seul remède à ce débordement du vice, conséquence d'une éducation sans Dieu, c'est de refaire la famille chrétienne, par une éducation religieuse en dehors de laquelle on s'efforcera vainement d'empêcher la multiplication de forfaits si menaçants pour la société.

—Annales Catholiques.

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

(Suite.)

VI — L'autre Bénard

— Vous êtes mon obligé, d'accord, Bénard ; mais, sachez-le bien, si j'ai pris intérêt à vous, ce n'est qu'à cause d'elle,—et il désigna Toinette. Encore serait-il mieux de dire que ce ne fut pas l'adoptée qui m'intéressa, mais l'adoption. Moi aussi j'ai été orphelin abandonné ; moi aussi on m'a recueilli au seuil d'une porte. Mon bienfaiteur n'était pas un pauvre marchand à bout de ressources, comme vous ; mais, de lui à moi, il n'y avait pas, comme de vous à elle, un lieu de parenté, ce qui rétablit la balance du mérite entre les deux bonnes actions. J'ai succédé à mon père adoptif, dont j'avais épousé la fille ; les enfants qu'elle m'a laissés ne m'ont pas permis de rendre, dans la même mesure, à un orphelin ce que j'avais reçu d'un étranger ; mais, je vous le répète, de tous les bienfaits dont le cœur d'un brave homme puisse être capable, celui qui ne touche le plus, c'est l'adoption d'un enfant. L'unir à soi, c'est rattacher à lui tous ceux qui, en nous aimant, peuvent lui être utiles, et, réciproquement, tous ceux qui, en l'aimant,